

Dernière mise à jour le 28/08/2024

1. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une « donnée personnelle » est une information qui permet :

- de **savoir qui je suis**
- de **savoir des choses sur moi**

Les données personnelles permettent **de me reconnaître ou de savoir qui je suis**. C'est le cas, par exemple :



De mes nom et prénom



De mon adresse e-mail



De vidéos où l'on me voit



D'enregistrements où l'on m'entend

Les données personnelles permettent également **de savoir des choses sur moi**. C'est le cas de :



Mon emploi du temps



Mon adresse postale



Mon dossier médical



Le jour de mon anniversaire



Ma musique préférée

2. Qu'est-ce qu'une donnée personnelle sensible ?

Certaines données personnelles, qu'on appelle les données « sensibles » **sont spécialement protégées** : c'est-à-dire qu'il est interdit de les recueillir, sauf si j'y ai expressément consenti, ou bien si la loi ou des fondements très particuliers le permettent.

Il s'agit des informations qui permettent de connaître :

| | |
|---|---|
|  | Mes origines |
|  | Mes opinions politiques |
|  | Mes convictions religieuses ou philosophiques |
|  | Mon appartenance à un syndicat |
|  | Mes gènes (données génétiques) |
|  | Ma santé : c'est le cas de toutes les informations contenues dans mon dossier médical |
|  | Ma vie sexuelle et/ou mon orientation sexuelle |

3. Quelles sont les obligations de l'établissement dont je dépends lorsqu'il recueille des données personnelles me concernant ?

L'établissement dont je dépends ne peut recueillir que les données personnelles **qui sont strictement nécessaires à ses activités.**

L'établissement dont je dépends n'a pas le droit de recueillir des données personnelles me concernant dont il n'a pas besoin, ou de garder celles-ci lorsqu'il n'en a plus besoin.

Ainsi, par exemple, le directeur de l'établissement dont je dépends peut connaître mon emploi du temps, parce qu'il en a besoin pour organiser mes journées, ou ma date de naissance parce qu'il en a besoin pour remplir des formulaires administratifs. Toutefois, il n'a pas besoin de savoir où je suis parti en vacances, ni les livres que je lis, ni ma musique préférée : cela relève **de ma vie privée.**

Cela est encore plus le cas pour les données personnelles sensibles (**voir 2**). Recueillir des données sensibles me concernant, sans mon consentement, lorsque cela n'est pas permis par la loi **est une infraction très grave.**

J'ai le droit que l'on respecte **ma vie privée.** Lorsque je pense que ma vie privée n'est pas respectée, je peux exercer mes droits à la protection de mes données personnelles (**voir 4**). Pour cela, je peux demander à une personne que je connais de m'aider.

4. Quelles sont les données personnelles me concernant que recueille mon établissement d'Envoludia ?

L'établissement dont je dépends au sein d'Envoludia recueille de nombreuses informations me concernant. Il serait trop long de tout énumérer ici. Pour connaître ces informations je peux consulter [la « Politique de confidentialité » d'Envoludia](#), annexée à mon livret d'accueil.

Je peux demander à quelqu'un que je connais de m'aider à consulter la « Politique de confidentialité ».

5. Quels sont mes droits quant à mes données à caractère personnel ?

Lorsqu'une personne ou qu'un établissement recueille des données personnelles me concernant, [cela me donne certains droits](#) :



Le droit d'accès

J'ai le droit de consulter toutes les données personnelles qui me concernent, et d'en demander une copie.

- **Par exemple** : lorsqu'un établissement a réalisé, avec mon consentement, un film où l'on me voit, j'ai le droit de visionner ce film, et d'en obtenir une copie.



Le droit d'opposition

A tout moment, j'ai le droit de m'opposer à ce qu'un établissement recueille ou conserve des données personnelles me concernant, notamment lorsque j'estime que ces informations ne sont pas nécessaires ou ne sont pas pertinentes pour l'établissement.

- **Par exemple :** lorsque je fais des courses sur internet, le site internet n'a pas besoin de connaître ma date de naissance, et j'ai le droit de m'opposer à cette demande

Ce droit connaît des limites

Par exemple, l'établissement a besoin de connaître certaines informations sur ma santé (si je suis allergique à certains aliments, si je suis vacciné contre telle maladie, etc.), car il est responsable de ma santé – Dans ce cas, je ne peux pas exercer mon droit d'opposition.



Le droit de rectification

Lorsque des informations qui me concernent sont incorrectes ou incomplètes, j'ai le droit de demander à ce qu'elles soient corrigées ou complétées.

- **Par exemple :** il y a une erreur dans ma date de naissance ou dans la façon dont mon nom de famille est écrit : j'ai le droit de demander que celle-ci soit corrigée



Le droit à l'effacement ou « droit à l'oubli »

A tout moment, je peux demander que mes données personnelles soient effacées ou détruites, en particulier lorsque celles-ci ne sont plus nécessaires ou pertinentes pour l'établissement.

- **Par exemple :** lorsque je quitte un établissement, j'ai le droit de demander à ce que toutes les informations que cet établissement connaît sur moi, et qui ne lui sont plus nécessaires soient effacées (par exemple, mes vieux emplois du temps)

Ce droit connaît des limites

Par exemple, l'établissement que j'ai quitté a l'obligation de conserver mon dossier médical pendant un certain temps, parce que la loi l'y oblige : je ne peux donc pas demander son effacement.

Le droit à la portabilité

Lorsqu'un établissement détient des données me concernant dans un format informatisé, j'ai le droit d'en obtenir une copie dans un format lisible, de telle sorte que je puisse transmettre celle-ci à un nouvel établissement

- **Par exemple** : lorsque je change d'établissement et d'association, j'ai le droit d'obtenir une copie numérisée de mes données, afin qu'elles puissent être intégrée dans le logiciel du nouvel établissement

Le droit à la limitation

Dans certaines circonstances, notamment lorsque je suis en procès avec un organisme, j'ai le droit de demander à ce que cet organisme « gèle » les informations me concernant : il ne pourra plus détruire ces informations, ni en collecter de nouvelles

6. Comment puis-je exercer mes droits, et qui dois-je contacter si je me pose des questions sur l'utilisation de mes données personnelles ?

Pour exercer l'un de mes droits sur mes données personnelles, **je dois écrire au directeur de l'établissement dont je dépends**. Je peux trouver ses coordonnées dans la « Politique de confidentialité » d'Envoludia, annexée à mon livret d'accueil.

Pour cela, je peux demander à quelqu'un que je connais de m'aider.

Il existe des modèles de courrier que je peux utiliser.

Si j'ai besoin de conseils je peux aussi contacter **le délégué à la protection des données d'Envoludia** ou demander à quelqu'un que je connais de le contacter pour moi.



Délégué à la protection des données d'Envoludia

Maître Alexis Deroudille

Avocat au barreau de Paris

44 rue de la Clef

75005 Paris, France

Toque n°2449

SIRET n° 83964295600024

(SIREN n°839 642 956)

contact@deroudilleavocat.com

www.deroudilleavocat.com